



## Deux tiers des jeunes Normands sont en formation

La Normandie compte près de 400 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans. Près des deux tiers sont en formation (classique ou par alternance), une partie exerçant un emploi afin de financer leurs études. Plus de la moitié des jeunes ayant terminé leur scolarité occupent un emploi à durée indéterminée, mais souvent peu qualifié. En outre, beaucoup sont au chômage ou occupent des emplois précaires.

Aurélie Charles, Insee

En 2012, près de 400 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans résident en Normandie. Ils représentent 12 % de la population régionale. Cette proportion est égale à celle de la France métropolitaine et place la Normandie au 5<sup>e</sup> rang parmi les 13 régions métropolitaines.

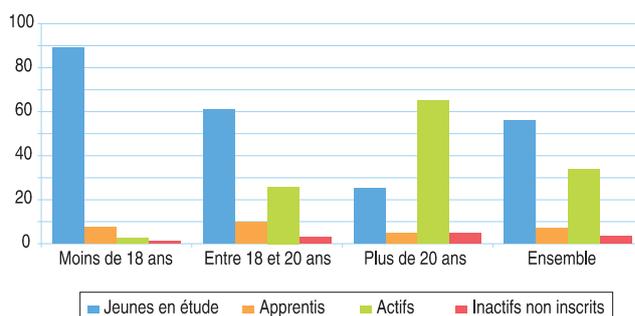
La répartition sur le territoire normand des jeunes de 15 à 17 ans est très semblable à celle des enfants de moins de 15 ans, donc à celle des familles. Au-delà de 18 ans, ils sont davantage regroupés dans les bassins de vie de Rouen (pour 22 % d'entre eux), de Caen (13 %) et du Havre (9 %), ces trois zones concentrant également les pôles universitaires.

### Un taux de scolarisation plus faible que la moyenne nationale

En Normandie, plus de 220 000 jeunes Normands âgés de 15 à 24 ans sont inscrits dans un établissement d'enseignement

#### 1 Près de deux jeunes Normands sur trois sont en études ou en apprentissage

Répartition des jeunes âgés entre 15 et 24 ans en Normandie selon leur situation



classique, soit un taux de scolarisation est de 56 %. Celui-ci varie logiquement suivant les tranches d'âge : plus l'âge est élevé et moins les jeunes sont scolarisés. En effet, presque tous les jeunes ayant entre 15 et 17 ans sont encore des élèves (89 %). Le taux de scolarisation diminue à 61 % pour les jeunes entre 18 et 20 ans puis chute à 25 % pour les 21-24 ans (figure 1). Globalement plus faible de près de 4 points que celui de la France métropolitaine, l'écart avec le niveau national se creuse avec l'âge des étudiants et il est particulièrement marqué pour la tranche d'âge correspondant aux "études longues" (de - 2,5 points pour les 15-17 ans à - 5,5 points pour les 21-24 ans).

Près d'un élève ou étudiant en formation classique sur dix se déclare en emploi (8,4 %) ou en recherche d'emploi (1,7 %). Contrairement au taux de scolarité, le nombre d'élèves/étudiants travaillant augmente avec l'âge. Peu de mineurs cumulent un emploi et leur scolarité (2,8 %). En revanche, près d'un dixième des étudiants entre 18 et 20 ans sont actifs, dont 2 % en recherche d'emploi. Enfin, plus d'un quart des étudiants âgés de 21 à 24 ans sont en emploi pendant que 3 % cherchent un travail rémunéré afin de financer leurs études.

### Plus de 28 000 jeunes en formation par alternance, surtout dans la construction et le commerce

Plus de 7 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont salariés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, soit un point de plus que la moyenne nationale. Parmi eux, 32 % sont mineurs, 43 % sont âgés entre 18 et 20 ans et 25 % ont plus de 20 ans.

Les apprentis travaillent principalement dans les travaux de construction spécialisés, comme les travaux de démolition ou de plomberie, dans le commerce de détail ou encore dans les industries alimentaires, en particulier dans la boulangerie-pâtisserie.

## La Normandie, quatrième région pour le chômage des jeunes

Plus de 130 000 autres jeunes entre 15 et 24 ans, soit le tiers de cette tranche d'âge, sont entrés dans la vie active (hors apprentis). Mais ces jeunes actifs normands ont quelques difficultés d'insertion, surtout les plus jeunes. En 2012, plus du tiers des jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans sont au chômage (au sens du recensement de la population), classant ainsi la Normandie au 4<sup>e</sup> rang des régions les plus touchées par le chômage des jeunes (figure 2). Le taux de chômage régional est plus de deux points supérieur à la moyenne nationale : 34,8 % contre 32,5 %. Cependant, il diffère selon les départements. À l'instar du taux de chômage global, le chômage des jeunes est plus faible dans la Manche (30 %) et plus élevé en Seine-Maritime (37 %). Dans les autres départements, il est proche de la moyenne régionale.

### 2 Fort taux de chômage parmi les jeunes actifs normands

Taux de chômage et d'emploi des 15-24 ans	en %	
	Normandie	France métropolitaine
Taux de chômage	34,9	32,7
Taux d'emploi	58,6	59,7

Source : Insee, recensement de la population 2012

La précarité touche fortement ces classes d'âge. Plus de la moitié des jeunes en emploi sont en CDI (57 %), contre près de 80 % des Normands âgés de 25 à 50 ans. Trois jeunes de plus de 20 ans sur cinq travaillent en CDI, tandis que seulement deux sur cinq parmi les moins de 20 ans sont dans la même situation (figure 3).

Les jeunes entre 18 et 20 ans occupent plus souvent que les autres des emplois précaires, 37 % d'entre eux étant en CDD et 13 % en intérim. Les moins de 18 ans sont davantage en contrat aidé, stagiaires ou non salariés.

La précarité de l'emploi des jeunes Normands est un peu plus marquée qu'en moyenne en France métropolitaine (2 points de moins en CDI, au profit de l'intérim).

Le niveau d'étude des jeunes actifs est relativement faible. Le niveau de diplôme des 18-20 ans est ainsi sensiblement inférieur au niveau national, avec 39 % de cette tranche d'âge titulaire d'un CAP ou BEP contre 35 % en France métropolitaine et, inversement, 25 % de jeunes Normands qui possèdent le Baccalauréat contre 27 % au niveau national. Le phénomène est le même pour les plus de 20 ans, avec davantage de bacheliers normands (+ 4 points) mais moins de diplômés d'université (- 4 points) qu'en moyenne nationale.

De par leur faible niveau d'études, près de quatre jeunes actifs sur cinq sont ouvriers ou employés, soit sept points de plus que la moyenne nationale. Plus ils sont jeunes et plus cette part augmente. En effet, 85 % des moins de 18 ans sont ouvriers ou employés. C'est plus que la moyenne nationale dans cette tranche d'âge (82 %). Les secteurs qui emploient le plus de jeunes sont le commerce (16 %), les activités de services administratifs et soutien (12 %) et la construction (11 %) ■

### 3 Six jeunes de plus de 20 ans sur dix sont en CDI

Condition d'emploi	Répartition des actifs occupés selon leur condition d'emploi			Ensemble
	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	Plus de 20 ans	
En intérim	6,6	12,9	7,2	8,2
Contrat aidé	7,2	4,6	2,4	2,8
Stagiaires	3,9	1,0	0,4	0,5
Autres emplois en CDD	27,4	37,2	25,1	27,1
CDI	43,0	41,0	60,7	57,4
Non salariés	12,0	3,3	4,1	4,0
Ensemble par tranche d'âge	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population, exploitation principale, 2012

## Définitions

Le **taux de scolarisation** est le pourcentage de jeunes d'un âge donné qui sont scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. On se limite ici à la sous-catégorie de la population entre 15 et 24 ans.

## Méthodologie

Pour cette étude, on considère le chômage au sens du recensement de la population. Est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès du Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT (bureau international du travail), car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT (ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement).

Les jeunes de 15 à 24 ans ont été scindés en quatre catégories :

- ◆ ceux en formation classique (inscrits dans un établissement d'enseignement, sans contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- ◆ ceux en formation par alternance (avec contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- ◆ les actifs (non inscrits dans un établissement d'enseignement, en emploi ou en recherche d'emploi, hors contrats d'apprentissage ou de professionnalisation)
- ◆ les inactifs (les autres : non inscrits dans un établissement d'enseignement, sans emploi et ne recherchant pas un emploi)

Insee Basse-Normandie  
5 rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN cedex  
Tél. : 02 31 45 73 33

Directeur de la publication :  
Daniel BRONDEL

Rédacteur en chef :  
Kévin DE BIASI

Attaché de presse :  
Philippe LEMARCHAND  
02 31 15 11 14

Crédit photo: ©H. Sentucq - panoram-art.com

ISSN 2493-7339  
© Insee 2016

## Pour en savoir plus

- "Les migrations des diplômés du supérieur, plutôt défavorables à la Normandie", *Insee Analyses Basse-Normandie*, n° 16, juin 2015
- "Étudiants, retraités ou personnes au foyer, ils sont 25 000 à travailler occasionnellement en Normandie", *Insee Flash Normandie*, n° 8, avril 2016

